



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 décembre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 décembre 2005

**Dossier Pôle Sport - acquisition du terrain FRANCOIS - lieudit  
'Les Champs Blancs'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005**

DELIBERATION D20050519

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Dossier Pôle Sport - acquisition du terrain FRANCOIS - lieudit  
'Les Champs Blancs'**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la réalisation du projet de POLE SPORT, la SAFER, missionnée par la Ville pour procéder aux acquisitions, a pris contact avec les différents propriétaires concernés.

Monsieur Jean-Jacques FRANCOIS a accepté de céder une parcelle de terrain sise au lieudit « Champs Blancs » cadastrée section II N° 18 pour une superficie de 2 ha 53 a 38 ca.

Cette cession a lieu conformément au prix fixé par le Service du Domaine, moyennant :

- Un prix principal de QUATRE VINGT QUINZE MILLE CINQ CENT TROIS EUROS (95 503,00 €) qui sera versé entre les mains du Notaire après signature de l'acte authentique.
- une indemnité de remploi d'un montant de QUINZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (15 850,00 €) qui sera versée au vendeur lorsque le projet de POLE SPORT aura été déclaré d'utilité publique par Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres, et après signature de l'acte authentique.
- Une indemnité de perte de revenus due à l'exploitant du terrain, Mr FRANCOIS sus-nommé, d'un montant de HUIT MILLE SEPT CENT QUATRE VINGTS EUROS (8 780,00 €) qui lui sera versée directement par la Ville de Niort, sur son compte bancaire, après signature de l'acte authentique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus qui a fait l'objet d'une promesse de vente.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître PITRE Notaire associé à Niort.

Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au Budget chapitre 4300 – 3001 – 400 – 2111 - # 02118, géré par l'AMERU.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)